Image not found or type unknown

jugement rendu contradictoire

Par **elioraa02200**, le **19/10/2012** à **17:53**

bonjour , je suis maman de deux enfants j ' ai saisi le juge aux affaires familiales pour que le pere de mes enfants me verse une pension alimentaire l audiance a eut lieu le 6 sep 2012 , jugement rendu ce jour le juge deboute ma demande constate l ' execution provisoire du present jugement constate l insolvabilite de mr .

monsieur ne declare pas sa concubine et qu il a eut ac cette derniere un enfant ne justifie pas de charges mensuelles ni de logement declare un cdd qui a pris fin le 15 09 2012 ,il est en banque de surndettement ac un moratoire de 24 mois pour 116 000 euros de dettes .

SA CONCUBINE EST GERANTE D UNE BOUTIQUE elle ne travaillant pas dedans puisqu elle s occupe de son bebe lui y etant present ts les jours .

j ai fais une lettre au juge en lui expliquant tt cela mais sa n 'a rien changé il a gagner .

pouvez vous me donner des conseils svp
que dois je faire ?
merci de me repondre

Par **youris**, le **19/10/2012** à **20:37**

bjr,
votre ex a été bien conseillé.
difficile de prouver qu'il a une concubine, qu'il travaille dans son magasin et surtout qu'il y est payé.
à part faire appel à un détective privé (ou huissier) pour attester de vos dires mais sans aucune garantie de succès.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés